



ASSEMBLEE GENERALE DU 26 janvier 2018

Le président souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et, en particulier, à :

- Monsieur Hervé JAROIR, délégué aux sports, représentant monsieur Michel VERGNIER, député-maire de Guéret ;
- Monsieur Jérémie SAUTY, Conseiller Départemental d'Auzances et membre de la Commission Départementale des Sports
- Monsieur Pascal SAVOURAT, chef de service, service sports, loisirs nature, vie associative au conseil départemental de La Creuse ;
- Monsieur Antoine ARKI, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Chef de service jeunesse, sports et vie associative de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population (D.D.C.S.P.P.) ;
- Monsieur Patrick POITEVIN, membre d'honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse ;
- Monsieur André CHATEAUVIEUX, membre d'honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse et représentant le comité départemental d'athlétisme ;
- Monsieur Bernard PARENTON, vérificateur aux comptes ;

Il présente les excuses de :

- Madame Valérie SIMONNET, Présidente du Conseil Départemental ;
- Monsieur Laurent DAULNY, vice-président du Conseil départemental, chargé de l'Education, du Sports, patrimoine et culture ;
- Monsieur Michel VERGNIER, maire de Guéret.
- Monsieur Denis MASSEGLIA, président du Comité National Olympique et Sportif Français ;
- Monsieur Jean-Jacques LOZACH, sénateur de La Creuse et membre d'honneur du C.D.O.S. de La Creuse ;
- Monsieur Michel DELAGRANDE, membre d'honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse
- Monsieur Eric RAUL, président du bureau transitoire du CROS Nouvelle Aquitaine ;
- Monsieur Yves ORLIANGES, membre du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse et président du comité départemental d'athlétisme ;
- Monsieur Daniel ADENIS, membre du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse et président de l'U.F.O.L.E.P. de la Creuse ;
- Monsieur Yvon CHAZAL, vérificateur aux comptes et président du comité départemental de canoë-kayak ;
- Monsieur Thierry VILLARD, président du comité départemental sport pour tous ;
- Madame Christiane PAULY, présidente du CODEP EPGV ;

- Monsieur Michel LAVALLEE, président du CODEP du tennis de table ;
- Monsieur Jean-Louis CAPAZZA, président du Paradis de Pablo à la Celle-dunoise ;

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Appel des Comités - Vérification des pouvoirs et du quorum
2. Désignation des assesseurs et des scrutateurs
3. Ouverture de l'Assemblée Générale
4. Compte rendu et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2016
5. Rapport moral du président - Approbation
6. Rapport d'activités
7. Rapport financier du Trésorier-général - rapport des vérificateurs aux comptes - Approbation
8. Affectation du résultat et approbation
9. Cotisations pour 2018
10. Choix des grandes orientations pour 2018 - Convention pluriannuelle d'objectifs
11. Budget prévisionnel 2018
12. Cooptation de membres au comité directeur
13. Questions diverses : Si vous désirez qu'une question soit traitée lors de l'Assemblée Générale, nous vous serions reconnaissant de la faire parvenir avant le 1er décembre au président.
14. Interventions des personnalités

1. APPEL DES COMITES - VERIFICATION DES POUVOIRS ET DU QUORUM

Quatorze comités départementaux sont présents.

Vingt-six adhèrent au CDOS et sont à jour de leur cotisation 2017. Le quorum étant fixé au tiers des voix des membres présents soit neuf, le quorum est atteint et cette assemblée générale peut valablement délibérer.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le président déclare cette assemblée générale ouverte à 18 heures 35. Il précise que l'article 6 des statuts mentionne au quatrième paragraphe "Les votes portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret". Cela signifie que les rapports et le choix des orientations peuvent faire l'objet d'un vote à main levée. Quelqu'un s'oppose-t-il à ce type de vote ?

L'assemblée décide de retenir le vote à "main levée" pour l'ensemble des votes.

3. DESIGNATION DES ASSESSEURS ET DES SCRUTATEURS

Suite à la demande de candidatures dans la salle, l'assemblée retient Eric GUILLEMOT et Michel MOUTON.

4. COMPTE-RENDU ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 DECEMBRE 2016

Le président demande si des modifications sont à apporter à ce compte-rendu. Aucune observation n'est formulée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT MORAL (présenté par le Président Christian Lagrange)

Une nouvelle Olympiade a débuté cette année avec un événement phare, après en avoir rêvé, un siècle après les derniers Jeux d'été organisés en France, nous avons pu obtenir du C.I.O, l'organisation à Paris des Jeux Olympiques de 2024. Comme je l'avais exprimé lors de la soirée des Trophées du Sport, du Bénévolat et de remise des médailles ministérielles, c'est une chance pour la France, je le pense réellement et j'espère que pour nous tous, c'est un sentiment partagé. Car au-delà des coûts que cela devrait engendrer mais qui sont à relativiser, à contrario des précédents pays organisateurs, les principales structures sportives ont déjà été réalisées et les dépenses restantes sont en majorité prises en charge par des fonds privés.

Nos jeunes sportifs, ainsi que tous nos athlètes vont pouvoir rêver à leur participation à ces Jeux qui se dérouleront dans leur pays. Cependant cela ne se fera pas sans l'effort de touset sans une participation financière appuyée de l'Etat et des collectivités.... On peut s'interroger parfois et avoir des incompréhensions sur les stratégies économiques et politiques. Le monde sportif subit depuis quelques années la baisse des moyens financiers des aides de l'Etat, de la Région, des collectivités. Alors comment peut-on envisager une réussite de nos athlètes sans ces aides, destinées à amener ces futurs champions actuellement dans les clubs et parfois même dans de petits clubs à être détectés par leur Fédération. On entend bien aussi que l'on désire lutter contre le chômage et, dans le même temps, vouloir mettre fin aux emplois aidés et penser pour 2020 à la suppression des emplois associatifs, indispensables au développement des clubs et comités sportifs.

2017 a marqué une pause dans la baisse du CNDS, Jean Jacques Lozach, sénateur de la Creuse, qui est rapporteur au Sénat de la Commission Sport, Jeunesse et vie associative, nous a présenté, en présence de nos invités la DDCSPP, le budget du sport. Il nous a annoncé une augmentation du budget CNDS National et une stabilité des subventions CNDS qui nous étaient accordés.

Devant les inquiétudes concernant la pérennisation des aides aux emplois associatifs, le CDOS Creuse par l'intermédiaire du groupement d'employeurs La Castelmarchoise a sollicité une aide à l'emploi par le CNDS. Toujours concernant les aides financières, j'ai le plaisir de vous annoncer le renouvellement du principe très particulier et pratiquement unique en France et propre à notre département, concernant les Contrats Pluriannuels d'Objectifs. Ils seront dans un premier temps reconduits pour les Comités Départementaux pour l'Olympiade. C'est un contrat d'engagement tripartite, mais sans engagement sur un montant « plancher financier », il est contracté entre les services de l'Etat, le Conseil Départemental et le Comité Olympique. Malgré qu'il n'y ait pas d'engagement budgétaire, il adresse cependant un signal fort de soutien du monde sportif.

Suite aux mouvements sociaux de GM&S industrie qui ont secoué le département de la Creuse, Monsieur le Président MACRON a reçu les élus creusois, le 17 octobre 2017. Il a souhaité qu'ils lui adressent avant le 25 décembre, des propositions innovantes de tous les acteurs creusois, afin de proposer un plan concerté de revitalisation du département.

Les propositions du mouvement sportif creusois qui ont émergées lors de la réunion entre la DDCSPP, le Conseil Départemental, le Comité Départemental Olympique et Sportif et les comités départementaux sportifs ont été adressées le 16 décembre à Monsieur le Président de la République par l'intermédiaire de Monsieur le Préfet de la Creuse. Le département de la Creuse devrait donc être le laboratoire de la revitalisation des départements ruraux, les bonnes expériences auraient vocation à être étendues aux autres départements ruraux. Tous les Comités Départementaux ont été destinataires des documents de synthèses et nous espérons qu'ils ont été relayés à leur Présidents des Fédérations Françaises Sportives, car un souhait est formulé de prise en compte d'un plan ruralité au sein des contrats d'objectifs des Fédérations qui n'en sont pas encore pourvus. Parmi les propositions qui ont été adressées au Président, on peut retenir :

- La constitution d'un fond dédié légitimé par les spécificités et problématiques locales : un fond au développement du sport en milieu rural, Ce fond pourrait être abondé par une péréquation entre territoires et/ou par une participation « éco sport » lié à la vente de tous les équipements sportifs par les grands équipementiers. Il est proposé également que des financements des fédérations ainsi que du sport professionnel viennent alimenter ce fond.
- Des mesures incitatives pour l'embauche de professionnels au sein de groupements d'employeurs ou de structures fédérales mutualisées.
- Dispositif emploi aidé dédié au milieu rural.
- Abaissement significatif des charges pour les employeurs associatifs en milieu rural.
- Création d'une bourse d'autoentrepreneur d'éducateur sportif en milieu rural (en allégeant les charges de cette activité) pour permettre un développement des pratiques innovantes en lien avec l'attractivité du territoire générée par le sport.
- Création d'un centre de formation départemental sur l'encadrement sportif professionnel et bénévole en milieu rural, permettant de mobiliser des fonds OPCA ; un portage potentiel pourrait se réaliser au sein d'une structure d'accueil de Guéret : l'IRFJS à Guéret ou la structure « Traces de Pas » à La Souterraine par exemple ; Ce centre serait animé par les professionnels de terrain creusois, dans une logique de fidélisation et de reconnaissance des acquis de ces éducateurs sportifs.
- Intégration de la particularité de la ruralité dans les cursus de formation des éducateurs (BP, DE, formations fédérales).
- Remobilisation et prise en compte des compétences bénévoles reconnues, dans le cadre de la VAE.
- Revalorisation significative du statut du bénévole (prise en compte dans le droit à la retraite, dans le niveau d'imposition, etc.) : vers un statut du bénévole en lien avec la loi égalité et citoyenneté.
- Investissement dans des outils de communication mutualisés facilitant l'implication des territoires ruraux dans les instances de gouvernance (salles de visio et formations...), en lien avec le CRIB porté par le CDOS.
- Aide financière à la mise en place d'un annuaire des biens associatifs (logistiques, véhicules, humains) et à l'acquisition de ce type de biens en vue d'une mutualisation entre les disciplines. Cet annuaire serait géré par le CDOS 23, entité tête de réseau du bénévolat sportif en Creuse ayant le label CRIB.
- Création d'une plateforme internet en lien avec l'annuaire pour encourager le bénévolat sportif afin de mutualiser les forces vives.
- Création de « living lab » du sport en milieu rural en lien avec la maison des sports de Creuse et le CRIB porté par le CDOS ainsi que les tiers lieux sur le département et les maisons de service public.
- Dans le cadre du plan mercredi, création d'une opération type « l'Asso dans l'école » pour favoriser le lien enfant-scolaire-association ».

- Soutien financier pour respecter l'équilibre des territoires et proposer une offre de service attractive pour la population locale et pour les nouveaux arrivants.
- Baisse de la fiscalité (exemple déduction d'impôt) dans la prise en compte des frais de déplacement.
- Soutien financier à la réalisation d'un schéma directeur des équipements sportifs par territoire ou bassin de vie en s'appuyant sur le Recensement des Équipements Sportifs du Ministère des Sports.
- Soutien financier prioritaire pour les espaces d'animations multi-activités.
- Faire de la Creuse une station de préparation aux JO 2024 dans la discipline du VTT Cross-country.
- Soutien financier à la création d'évènements-phares pour alimenter une dynamique de territoire image, identité, communication.
- Allègement de charges pour favoriser l'implantation de structures privées d'envergure (type Center Parcs, etc.) afin d'offrir des perspectives de compléments horaires et donc, de pérennisation de nos salariés associatifs (éducateurs sportifs et emplois administratifs et autres au sein des clubs...).
- Création d'un plan ruralité au sein des contrats d'objectifs avec les fédérations qui n'en sont pas pourvues avec mesures spécifiques facilitant le développement de ces territoires (baisse des coûts d'organisation, des frais d'inscription, des coûts de licences, des coûts de formations, incitation à la mutualisation des écoles de pratique etc.).
- Mesures d'incitation à la mutualisation de clubs (ententes, regroupements, etc.) : la mutualisation pourrait être incitée financièrement (sur le modèle des « communes nouvelles » pour les collectivités) selon deux modèles :
 - mutualisation de clubs multi activités sur un territoire donné
 - mutualisation d'une unique discipline en gardant une proximité de pratique Mutualisation des structures associatives et donc des moyens, des personnels et du matériel.
- Mesures incitatives pour favoriser le sponsoring des entreprises auprès des clubs et structures amateurs en milieu rural (parrainage, club entreprise).
- Mesures incitatives afin de créer un volet rural dans les différents appels à projets des fondations (exemple : Appel à projets « Sport et santé en milieu rural » de la Fondation de France).
- Soutien financier et généralisation des « parcours passerelle » sport-santé en lien avec un établissement hospitalier sur tous les établissements de la Creuse.

L'architecture du mouvement sportif en Nouvelle-Aquitaine évolue. Le Comité de Coordination Régional chargé de mettre en œuvre la fusion des CROS a terminé son travail. Le 2 décembre, les CROS Aquitaine et Poitou-Charentes ont été absorbés par le CROS Limousin, dont le siège a été transféré à Bordeaux pour donner naissance au CROS Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} janvier 2018. Jusqu'au 31 décembre 2017, les anciens CROS ont poursuivi la gestion des affaires courantes les concernant. Une gouvernance provisoire du CROS Nouvelle-Aquitaine est instaurée jusqu'au 10 mars 2018, jour des élections des nouveaux membres du Bureau et du Comité d'Administration.

Avant de terminer, je vous rappelle que le CDOS gère la Maison Départementale des Sports qui est un outil commun et où chacun se doit se comporter comme si cette Maison était la sienne. Afin d'éviter des problèmes de sécurité, je vous demande de bien vouloir penser à laisser les portes d'entrée du bâtiment fermées à clé, même s'il reste d'autres locataires présents dans l'immeuble. Merci de ne pas faire fonctionner à la fois les radiateurs électriques et le chauffage central au gaz et, surtout en cas d'utilisation **exceptionnelle** des radiateurs électriques, de penser à les éteindre en partant. Des poubelles sont à notre disposition, les jours de collectes sont le jeudi après-midi et dans la nuit du jeudi au vendredi. Si vous passez devant les containers le jeudi matin et qu'ils soient pleins, ne

détournez pas le regard en déposant des cartons à côté, merci de participer et de les sortir sur le trottoir à côté de la porte d'entrée de l'avenue.

Le CDOS a en sa possession un véhicule automobile 5 places de marque Ford Focus qui peut être mis à disposition des comités par convention d'utilisation avec un chèque caution. La participation est de 0,19 Euros du km, le véhicule est prêté avec le plein d'essence et doit être restitué avec le plein.

Si vous avez connaissance de modification de gouvernance au sein des clubs, et pour nous permettre d'avoir un agenda des associations sportives à jour, merci de nous communiquer ces changements.

Je remercie notre agent de développement, Sébastien Lavaud, pour l'excellent travail qu'il fournit, ainsi que pour la disponibilité des membres du comité directeur qui m'ont secondé.

6. RAPPORT D'ACTIVITES (présenté par le secrétaire Jean-Louis DEBELLUT)

L'an passé, je vous présentais un rapport synthétique. Cette année, je garde cette méthode et je vous communique, sans censure, l'essentiel des activités du comité départemental olympique et sportif de la Creuse en essayant de respecter les thèmes. Bien sûr, je vous fais grâce des dates.

Tout d'abord, le président et ses multiples participations :

- Assemblées générales : profession sport Limousin à Tulle, comité départemental de pétanque et jeu provençal, comité départemental F.F.C., sociétés de tir creusoises, UNSS
- C.N.D.S. : neuf réunions dont trois à Bruges et une à Limoges
- Conseil départemental : trois réunions
- Contrat pluriannuel d'objectifs (C.P.O.) : treize réunions
- C.R.I.B. : avec ALISO pour le service civique
- Les Comités Régionaux Olympiques et sportifs (C.R.O.S.) : assises à Montpellier sur deux jours, quatre réunions à Limoges, trois à Saint-Yrieix de Charente et trois à Bordeaux. Transitoirement, le Comité de Coordination Régional a tenu un certain nombre de ces réunions de préparation à la fusion vers la nouvelle entité "Nouvelle Aquitaine".
- Forum des associations à Guéret
- Deux réunions avec les médaillés jeunesse et sport
- Trois réunions préparatoires pour la soirée de remise des récompenses
- Groupement d'employeur La Castelmarchoise : une réunion
- Quatre réunions traitant du sport sans violence, du sport-santé et le service civique
- Quinze réunions auprès de diverses structures

A ce répertoire, il convient d'ajouter les sept réunions de comité directeur.

La réalisation et le suivi des actions se coordonnent avec notre agent de développement :

- Le logiciel BASI COMPTA est utilisé par 27 associations dont sept nouvelles cette année. Le CDOS gère le secteur associatif sportif et les autres domaines relèvent de la Fédération des Œuvres Laïques.
- La formation aux premiers secours civiques (P.S.C.1) prévoyait huit séances. Malgré l'annulation de trois, trente-deux personnes furent formées. Le besoin demeure.
- En matière de C.N.D.S., le E-subvention s'applique à tous et des soirées d'informations furent très suivies à Aubusson, Guéret et La Souterraine. Il est à signaler l'augmentation des demandes et une saisie avec moins de difficultés.
- Les valeurs de l'olympisme : deux sessions de deux journées civiques et citoyennes à Guéret autour des thématiques concernant le handicap, les incivilités et les valeurs de la république.
- Emploi et accompagnement : organisation et réalisation de deux sessions de formation civiques et citoyennes. Actuellement, le C.D.O.S. suit onze jeunes.

- Le centre de ressources et d'information du bénévole (C.R.I.B.) en lien avec le bureau creusois du lien social (A.L.I.S.O.) ont réalisé en commun :
 - Présentation du centre d'animation du pays creusois (C.A.P.D.)
 - Quatorze rendez-vous et conseils individuels.
 - Une soirée sur la responsabilité des dirigeants a réuni trente-cinq personnes
- Sport-santé : lancement de la passerelle au C.M.C. de Sainte-Feyre
- Incivilités, discriminations, addictologies et dopage : deux interventions à Bourgneuf et au collège Martin Nadaud ont rassemblé respectivement 15 et plus de 100 élèves
- Evènementiels :
 - Journée de l'olympisme avec l'U.N.S.S. : environ 250 élèves
 - Trophées des sports : tous les promus ont reçu leurs récompenses le 5 décembre à l'Espace André Lejeune à Guéret. Cette manifestation fût suivie par les récompenses aux bénévoles attribuées par les médaillés Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif et de la remise officielle des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Un pot offert par le CDOS et les médaillés Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif clôtura cette soirée de récompenses.
- La maison des sports : son taux d'occupation ne permet pas d'accueillir d'autres structures. Toutefois, nous étudions de nouvelles formules d'accueil.
- Sports et ruralité et ESS + ruralité : réunions d'information
- Réunion d'information à Chambon-sur-Voueize relative aux Fonds Européens :
- Location de voiture : compte tenu des nombreux déplacements et de leurs destinations plus éloignées, le comité directeur a conclu un contrat de quatre ans et la réalisation de 80 000 kilomètres pour la location d'un véhicule. Après consultation de huit concessions automobiles, nous avons retenus trois prestataires qui nous proposaient quatorze types de véhicules. Comme vous l'a indiqué le président, notre choix s'est porté sur un véhicule automobile 5 places de marque Ford Focus 3 break, essence.
- Une demande plus particulière a pour objet l'utilisation de l'emblème de l'Olympisme à la Fresque de Bridiers. La thématique retenue cette année retrace la période de la fin de la Grande Guerre aux années 30. La France et Paris venant d'obtenir les Jeux Olympiques pour 2024, Monsieur Pineau et son Comité ont donc choisi tout naturellement de mettre à l'honneur sur un des tableaux le sport, en commémorant les Jeux Olympiques de 1924. Notre président s'est empressé de solliciter l'aide du président du C.N.O.S.F. pour appuyer cette sollicitation auprès du C.I.O. afin que soit mis en avant l'Olympisme, ses valeurs, ainsi que le mouvement sportif français. La soirée inaugurale aura lieu le 3 août 2018.

Voici exposé, ce rapport d'activités.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

7. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL (présenté par Pascal DARFEUILLE) - ce rapport figure en annexe 1 et 1-1.

Après distribution de la balance générale de l'exercice 2017 (support papier), le trésorier rappelle que l'an passé nous étions en présence d'un exercice comptable de 1^{er} janvier au 30 novembre 2016 en raison de l'avancée de la date de l'assemblée générale au 17 décembre 2016.

Aujourd'hui, l'exercice comptable 2017 examiné comprend la période du 1^{er} décembre 2016 au 31 décembre 2017.

D'emblée, il précise que l'exercice 2016 présentait un excédent important de 19 769.51 € principalement dû à la dotation et au versement de la "*Subvention dispositif Sésame*" en fin d'année,

comptabilisée entièrement sur cette période alors que son application s'échelonne sur plusieurs années.

La citation des points faibles de ce résultat 2017 fait apparaître une augmentation conséquente des frais de déplacements en raison de leur centralisation en région bordelaise. Egalement, il s'avère que la consommation électrique subit une augmentation.

Cela permet de rappeler que cette "Maison des sports" se doit d'être gérée par tous les locataires comme un bien commun où chacun se doit d'être responsable. C'est ainsi que l'éclairage des bureaux et des couloirs doit être éteint lorsque l'on quitte les lieux. En matière de sécurité, la porte d'entrée principale bénéficie d'une nouvelle serrure ce qui ne permet plus de rester ouverte. Par contre, nous avons constaté à plusieurs reprises la porte arrière non fermée à clef dont un week-end. Compte tenu de sa situation géographique, son accès ainsi simplifié faciliterait un "déménagement non souhaité". En matière d'assurance, le cambriolage ne serait pas reconnu. Pour la gestion des déchets, les deux containers situés dans l'arrière-cour ne rejoignent pas automatiquement le point de collecte situé dans le passage d'accès au parking du Bras d'argent. Aussi, la collaboration des locataires semble importante pour cette gestion communautaire.

A ces constats et remarques, il s'avère que le signalement de dysfonctionnements doit s'opérer en direction du comité directeur afin d'apporter remède à la situation. Exemple : pas de chauffage central au second étage. Ce qui constitue un élément expliquant peut-être l'augmentation de la note d'électricité.

A cela, une régularisation positive concernant nos charges salariales interviendra en 2018. Son montant non connu au 31 décembre n'est pas imputé sur 2017. Egalement, il convient d'ajouter des subventions versées en 2016 ayant des actions poursuivies en 2017.

Ensuite, le trésorier répond aux questions posées par l'assemblée.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES (Présenté par Bernard PARENTON)-**ce rapport figure en annexe 2**

Bernard PARENTON présente de nouveau les excuses d'Yvon CHAZAL avec lequel la vérification des comptes s'est opérée.

Il explique point par point les détails mentionnés.

Suite à ce rapport, le bilan financier 2017 est adopté à l'unanimité.

8. AFFECTATION DU RESULTAT ET APPROBATION

Le résultat de l'exercice 2016 était positif et nous l'avons affecté en "Fonds de réserves" en raison du projet Sésame dont l'action se déroulera sur trois années.

Compte tenu du résultat négatif de 2017, nous n'affectons pas le déficit.

9. COTISATIONS POUR 2018

Compte tenu des revalorisations importantes appliquées lors de la précédente olympiade, le comité directeur propose de ne pas augmenter les cotisations.

Décision adoptée à l'unanimité.

10. CHOIX DES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2018 - CONVENTION PLURIANNUELLE

D'OBJECTIFS

De nouveaux enjeux vont se présenter à nous avec la création du CROS de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse se devra de poursuivre, quand il en aura l'opportunité, la représentation de la Creuse et des départements ruraux, que cela soit dans le futur CROS Nouvelle-Aquitaine ou au sein de la commission du CNDS.

Nous espérons beaucoup dans la possibilité qui nous a été offerte par le Président Macron de lui présenter des propositions innovantes de tous les acteurs creusois dont le monde sportif, ceci afin de proposer un plan concerté de revitalisation du département. Ces propositions lui ont été adressées mi-décembre par l'intermédiaire de Monsieur le Préfet et souhaitons qu'elles ne resteront pas sans réponse et surtout sans application.

Nos formations et réunions d'information, ainsi que le développement du CRIB, cœur de nos actions, devront être renforcées. Nous devons être à l'écoute des besoins nouveaux des clubs et comités sur ces thématiques. Il faudra également dynamiser autant que faire se peut, le développement des services civiques et le projet SESAME, (dispositif de l'Etat pour l'accompagnement des jeunes vers des diplômes d'encadrement) au sein du mouvement sportif. Il va de soi également, que nous poursuivrons le partenariat qui a été instauré avec le Comité Départemental des médaillés MJSEA, l'Etat et le Conseil Départemental pour l'organisation de la soirée des Trophées des Sports, des Bénévoles et de remise des médailles du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Voici quelques-unes de nos orientations pour l'année 2018, le travail s'avère conséquent et je renouvelle ma demande pour toute l'aide et les conseils que vous voudrez bien nous accorder.

11. BUDGET PREVISIONNEL 2018

Le trésorier remet ce budget prévisionnel. Il est annexé en 3 et 3-1

Il explique chaque rubrique et apporte les compléments d'informations demandés.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

12. COOPTATION DE MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR

Lors de notre dernière assemblée générale du 16 décembre 2016, nous avons procédé à l'élection du comité directeur. Depuis cette date, deux changements interviennent en raison :

- D'une mutation professionnelle pour Laëtitia BRETON, représentante de l'U.N.S.S., qui a quitté la Creuse ;
- D'une non-représentation au comité directeur départemental du tennis pour Denis CHANUDET ;

De ce fait, ils perdent leur qualité de membre du CDOS.

Nous les remercions de leurs actions et de leur implication respective au sein de notre comité directeur.

Afin de pourvoir à leur remplacement, nous vous proposons de coopter deux nouveaux membres délégués par leurs structures :

- Madame Mylène FAYE pour le compte de l'U.N.S.S. Creuse ;
- Monsieur Michel DARCY désigné par le comité départemental de tennis ;

Cooptation adopté à l'unanimité.

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question inscrite à l'ordre du jour.

14. INTERVENTION DES PERSONNALITES

Monsieur Hervé JAROIR, délégué aux sports de la ville de Guéret

Présente les excuses de Michel VERGNIER, maire de Guéret, et renouvelle ses meilleurs vœux au mouvement sportif.

Il remercie le C.D.O.S., la D.D.C.S.P.P. et le conseil départemental pour les liens privilégiés entretenus avec la mairie pour toutes les questions relatives aux activités sportives ou de loisirs.

Ensuite, il rappelle le succès du forum annuel des associations sportives et culturelles que la ville organise pour promouvoir leurs activités. Au passage, il remercie le C.D.O.S. pour sa présence.

Pour les Jeux Olympiques de 2024, Guéret envisage de développer un projet "Préolympique" pour accueillir des équipes de vététistes internationales. Une étude de faisabilité s'engage.

Comme de nombreuses associations le constatent, les bénévoles s'essouffent et le renouvellement se fait attendre. Motiver le bénévolat devient une tâche difficile à laquelle une réponse rapide devra être apportée afin de préserver les actions futures.

Après ce constat, il confirme le début des travaux du complexe sportif auquel sera joint un boulodrome. Parallèlement, l'entretien des installations existantes reste une préoccupation constante.

Monsieur Jérémie SAUTY, Conseiller Départemental d'Auzances et membre de la Commission Départementale des Sports

Présente les excuses de monsieur Laurent DAULNY, vice-président du Conseil départemental.

Il évoque les propositions du plan de revitalisation de notre département parvenues au président de la république qui ont mobilisé de nombreux secteurs et, en particulier, le mouvement sportif. En ce moment, monsieur le préfet expose le recueil de ces thèmes aux ministères concernés.

Malgré le budget contraint dont dispose le conseil départemental, notre dotation est maintenue.

Bien que le conseil départemental ait par le passé supprimé certaines aides, monsieur SAUTY s'inquiète de la décision de la région Nouvelle Aquitaine concernant les emplois associatifs.

Pour clore son intervention, il présente à son tour ses meilleurs vœux de réussite et de santé à toutes les disciplines sportives.

Monsieur Antoine ARKI, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Chef de service jeunesse, sports et vie associative de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population (D.D.C.S.P.P.)

Annonce une intervention plus longue de sa part. En effet, il souhaite nous faire part d'un certain nombre d'éléments concernant de nouvelles orientations avec beaucoup de projets.

En priorité, il adresse ses remerciements sincères aux présidents de comités départementaux, au conseil départemental et au C.D.O.S. pour les excellentes relations entretenues et une collaboration importante.

Puis, il rappelle que l'intervention de l'Etat auprès du C.D.O.S. ne cesse de progresser : 5 500 € en 2013 et, en 2017, 11 000 € auxquels il convient d'ajouter 12 000 € pour l'emploi.

En ce qui concerne les actions, les projets se poursuivent :

- Service civique ;

- **SESAME** : cette action se reconduit. Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement a pour objectif d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans vers une formation visant un emploi d'éducateur sportif ou d'animateur. Une aide financière de 2 000 € peut être envisagée.
- **C.R.I.B.** : une convention partenariale fixe le champ d'intervention d'A.L.I.S.O. et du C.D.O.S. C'est ainsi que le monde sportif relève des interventions du C.D.O.S. Une dotation financière attribuée à A.L.I.S.O. pour l'ensemble de ce champ d'intervention devra faire l'objet d'une clarification.
- **Plan de formation sur les valeurs de la république et de la laïcité en direction des éducateurs.**
- **Sport-santé** : recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant. Limousin Sport Santé a été créée en 2015, à la demande de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Une passerelle sport-santé au centre médico-chirurgical de Sainte-Feyre permet d'accompagner les patients munis d'un certificat médical prescrivant une activité physique et sportive. Ce domaine doit être développé auprès du corps médical.
- **C.N.D.S.** : les premières informations laissent penser que le montant de l'enveloppe globale dédiée reste identique. Toutefois, sa répartition pourrait subir certaines variations et, en particulier, la dotation territoriale.

Le lancement d'un comité de pilotage de la gouvernance du sport vise à repenser l'organisation du sport français avec une autonomie accrue du mouvement sportif en clarifiant le rôle de l'état et des collectivités territoriales. Des séminaires thématiques conduiront à présenter des propositions pour un nouveau cadre institutionnel et organisationnel du sport en France.

Les propositions très concrètes émises au cours des réunions relatives au plan de revitalisation de notre département sont présentées par notre préfet aux ministères concernés. Un préfet vient d'être nommé pour le suivi de ces dossiers. Plus particulièrement, nos propositions en matière sportives ont également été adressées au ministère des sports.

Pour la réforme des rythmes scolaires, le retour à la semaine de quatre jours semble représenter 70% des établissements scolaires. Il s'ensuit que les structures peuvent présenter un "plan du mercredi" dans le cadre de leur développement.

Le Contrat unique d'insertion CUI-CAE est un contrat de travail aidé financièrement par l'Etat. En attendant la complète refonte du dispositif en 2018, il est toujours possible d'utiliser ces contrats aidés. À partir de janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le président remercie les personnalités de leurs interventions et de leur soutien au mouvement sportif. Il remercie également les responsables des comités départementaux de leur présence.

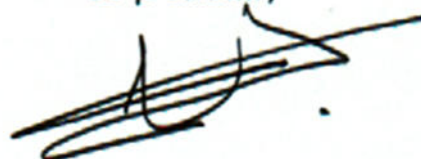
Il clôt cette assemblée générale à 20 heures 35.

Le secrétaire,



Jean-Louis DEBELLUT

Le président,



Christian LAGRANGE

Balance générale non définitive (Exercice non clôturé)

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZ

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Filtre sur les écritures : Validées / Non validées / Simulées
 Comptes : Comptes mouvementés
 Centralisation des tiers : Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
101	Capital	2 562.79	63 710.89	-61 148.10
	Total Sous-classe 10	2 562.79	63 710.89	-61 148.10
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)	19 769.51	19 769.51	0.00
129	Résultat de l'exercice (perte)	2 562.79	2 562.79	0.00
	Total Sous-classe 12	22 332.30	22 332.30	0.00
	Total Classe 1	24 895.09	86 043.19	-61 148.10
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 365.52		1 365.52
2184	Equipement siège social	10 179.49		10 179.49
	Total Sous-classe 21	11 545.01	0.00	11 545.01
28183	Amortissement matériel informatique		942.56	-942.56
28184	Amortissement mobilier MDS		3 065.72	-3 065.72
	Total Sous-classe 28	0.00	4 008.28	-4 008.28
	Total Classe 2	11 545.01	4 008.28	7 536.73
4687	Produits à recevoir	582.36	582.36	0.00
	Total Sous-classe 46	582.36	582.36	0.00
	Total Classe 4	582.36	582.36	0.00
50351	Compte titre Crédit Agricole	970.50	637.50	333.00
	Total Sous-classe 50	970.50	637.50	333.00
51211	Crédit Agricole	443 357.49	441 239.46	2 118.03
51212	Fond de réserve (livret)	202 375.45	162 125.40	40 250.05
	Total Sous-classe 51	645 732.94	603 364.86	42 368.08
	Total Classe 5	646 703.44	604 002.36	42 701.08
60417	Prestation de services - Entretien chaudière	258.20		258.20
60419	Entretien véhicule	20.00		20.00
60611	EDF / GDF siège social	3 992.03		3 992.03
60612	AEP Maison des Sports	84.82		84.82
60615	Achat carburant	557.73		557.73
60641	Fournitures administratives	259.93	24.51	235.42
60681	Aménagement Maison Départementale des Sports	843.74		843.74
60713	Achat récompenses Trophée des Sports	793.80		793.80
60721	Matériel informatique	442.26		442.26
	Total Sous-classe 60	7 252.51	24.51	7 228.00
61321	Location siège social	15 600.00		15 600.00
61351	LLD Ford (location véhicule)	1 266.40		1 266.40
61411	Charges locatives	940.00		940.00
61511	Ménage siège social	1 099.02		1 099.02
61512	Entretien extérieur MDS	499.20		499.20
61611	Assurance siège social	497.00		497.00
61612	Assurance voiture	640.00		640.00
	Total Sous-classe 61	20 541.62	0.00	20 541.62
62261	Honoraires formation PSC1	1 440.00		1 440.00
62263	Honoraires formation acteurs du sport	270.00		270.00
62264	Formation Service Civique	398.41		398.41
62511	Déplacements réunions	2 001.89	25.46	1 976.43
62513	Déplacements sur Forums	49.00		49.00
62571	Frais de réception "Trophées des Sports"	1 015.42		1 015.42
62611	Frais postaux	156.22		156.22
62621	Frais de téléphone	491.88		491.88
62631	Frais de liaison internet	423.16		423.16
627	Services bancaires et assimilés	66.30		66.30
	Total Sous-classe 62	6 312.28	25.46	6 286.82
6411	Salaires	14 441.60		14 441.60
64111	Reliquat salaire N-1	740.76		740.76

1/2

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZ

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées

Comptes Comptes mouvementés

Centralisation des tiers : Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
64112	Service Civique	8 162.92		8 162.92
64113	Dispositif Sésame	750.00		750.00
6414	Indemnités et avantages divers	229.01		229.01
6481	Participation fonctionnement GE	496.00		496.00
6482	Adhésion au GE	38.11		38.11
6483	Participation à la formation	80.00		80.00
Total Sous-classe 64		24 938.40	0.00	24 938.40
65111	Redevance Basi Compta	981.00		981.00
65112	Redevance Net Planning	24.00		24.00
Total Sous-classe 65		1 005.00	0.00	1 005.00
68111	Dotations aux amort. immobilisations incorporelles	1 440.92		1 440.92
Total Sous-classe 68		1 440.92	0.00	1 440.92
Total Classe 6		61 490.73	49.97	61 440.76
74111	Subvention CNDP		11 000.00	-11 000.00
74112	Subvention Conseil Départemental		6 500.00	-6 500.00
74113	Subvention Conseil Dép. pour "Maison des Sports"		10 000.00	-10 000.00
74118	Subvention Service Civique		9 470.01	-9 470.01
Total Sous-classe 74		0.00	36 970.01	-36 970.01
7511	Redevance Basi Compta		505.00	-505.00
75611	Cotisations Comités année N		2 040.00	-2 040.00
75811	Loyer locataires MDS		6 730.00	-6 730.00
75813	Participation Cd à formation PSC1		675.00	-675.00
75815	Participation UNSS journée de l'Olympisme		700.00	-700.00
75816	Participation CD Médailles Trophée des Sports		499.58	-499.58
75817	Participation formation BASI COMPTA		130.00	-130.00
7582	Location salle de réunion MDS		30.00	-30.00
75821	Journée civique et citoyenne		1 810.00	-1 810.00
Total Sous-classe 75		0.00	13 119.58	-13 119.58
76811	Intérêts livret		300.00	-300.00
76812	Intérêts compte titre		5.30	-5.30
Total Sous-classe 76		0.00	305.30	-305.30
791621	Remboursement AEP MDS		135.58	-135.58
Total Sous-classe 79		0.00	135.58	-135.58
Total Classe 7		0.00	50 530.47	-50 530.47
Total Balance		745 216.63	745 216.63	0.00
Total des comptes de Bilan		683 725.90	694 636.19	-10 910.29
Total des comptes de Résultat		61 490.73	50 580.44	10 910.29

Vendredi 26 janvier 2018

Assemblée Générale du CDOS 23

Vérificateur des Comptes : Mr Paranton Bernard

Monsieur le Président, Mesdames , Messieurs

Une fois de plus, comme depuis plusieurs années , je vais me répéter, en louant la qualité du travail réalisé par le trésorier du CDOS.

Cette année , Pascal nous a réservé une petite surprise en passant au cahier comptable informatisé, mais avec une petite touche personnelle, qui fait que la lisibilité voir la traçabilité des différentes opérations comptables est parfaite. De plus , Pascal a une maîtrise de sa comptabilité et vous donne ,avec facilité ,réponse à vos questions.

Je ne reviendrai pas sur le déficit de l'année 2017 qui a été expliqué préalablement. Par contre je tiens à souligner 3 points :

_ Après plusieurs années positives ,j'ai constaté un petit relâchement quant au paiement des cotisations des Comités .Les paiements se sont étalés sur 6 mois .Il faut rester vigilant car **tous les mois, notre trésorier ,doit régulariser des factures liées au fonctionnement de la MDS.**

_ En 2ème je parlerai » **d'insouciances « mais qui entraînent un coût financier .** Celles-ci consistent dans le fait de quitter la MDS sans penser à éteindre la lumière des escaliers(oui je sais parfois la passion et l'émotion l'emportent sur la raison) , ou alors l'usage un peu trop intempestif des radiateurs électriques (il me semble que nous ne connaissions pas un hiver sibérien).

_ Pour finir **je parlerai d'inconscience : comment peut-on quitter des locaux sans penser à fermer ceux-ci à clef?**Oui le terme vous paraît peut-être excessif , mais si par malheur des personnes mal-intentionnées viennent à entrer dans notre MSD et repartent avec du matériel et détériorent les locaux, et que les Assurances ne nous aident-pas, car il n'y a pas eu d'effraction, que ferons-nous ? Je vous rappelle que durant les vacances de Noël ,l'école Prévert a connu ce genre de désagrément ; elle n'est pas très éloignée de la MSD ;et je ne reviens pas sur la situation assez isolée de notre MSD.

Je lance donc un appel de vigilance à tous ,afin que nous puissions garder cette MSD le plus longtemps possible malgré des perspectives sombres et que notre trésorier ne devienne pas, en plus ,concierge de nos locaux.

Merci de votre attention et merci encore à toi Pascal.

Mr Paranton :



BUDGET PREVISIONNEL 2018

COMPTE	LIBELLE DES COMPTES	DEPENSES	
		Prévisionnel 2018	Réalisé 2017
60401	Duplication documents	-25,00 €	
60416	Signalétique véhicule CDOS	-740,00 €	
60417	Prestation de service – Entretien chaudière	-130,00 €	-258,20 €
60419	Entretien véhicule	-20,00 €	-20,00 €
60611	EDF / GDF Maison Départementale des Sports	-3 400,00 €	-3 992,03 €
60612	AEP Maison Départementale des Sports	-80,00 €	-84,82 €
60615	Achat carburant	-1 300,00 €	-557,73 €
60631	Fournitures entretien et petit équipement	-50,00 €	
60641	Fournitures administratives	-250,00 €	-235,42 €
60681	Aménagement Maison Départementale des Sports		-843,74 €
60713	Achat récompenses pour Trophée des sports	-475,00 €	-793,80 €
60721	Matériel informatique		-442,26 €
		-6 470,00 €	-7 228,00 €
61321	Location siège social	-15 600,00 €	-15 600,00 €
61323	Location salle pour Trophée des Sports	-300,00 €	
61351	LLD Ford (location véhicule)	-2 814,24 €	-1 266,40 €
61411	Charges locatives	-475,00 €	-940,00 €
61511	Ménage siège social	-1 140,00 €	-1 099,02 €
61512	Entretien extérieur MDS	-500,00 €	-499,20 €
61611	Assurance siège social	-550,00 €	-497,00 €
61612	Assurance voiture	-675,00 €	-640,00 €
		-22 054,24 €	-20 541,62 €
62261	Honoraires formation PSC1	-1 440,00 €	-1 440,00 €
62263	Honoraires formation des acteurs du sport creusois	-300,00 €	-270,00 €
62264	Honoraires formation service civique	-400,00 €	-398,41 €
62381	Pourboires, dons, cadeaux	-50,00 €	
62511	Déplacements réunions	-300,00 €	-1 976,43 €
62513	Déplacements membres sur Forums	-55,00 €	-49,00 €
62571	Frais de réception « Trophée des Sports »	-1 030,00 €	-1 015,42 €
62611	Frais postaux	-175,00 €	-156,22 €
62621	Frais de téléphone	-500,00 €	-491,88 €
63631	Frais de liaison internet	-450,00 €	-423,16 €
627	Services bancaires	-66,30 €	-66,30 €
62811	Divers	-0,43 €	
		-4 766,73 €	-6 286,82 €
63513	Taxe d'habitation		
6411	Salaire Agent de développement	-6 500,00 €	-14 441,60 €
64111	Reliquat salaire N-1		-740,76 €
64112	Service Civique	-8 200,00 €	-8 162,92 €
64113	Dispositif Sésame	-1 000,00 €	-750,00 €
6414	Indemnités de déplacements Agent de développement	-250,00 €	-229,01 €
6481	Participation fonctionnement Groupement Employeurs	-496,00 €	-496,00 €
6482	Adhésion Groupement Employeurs	-38,11 €	-38,11 €
6483	Participation formation Agent de développement	-80,00 €	-80,00 €
		-16 564,11 €	-24 938,40 €
65111	Redevance Basi Compta	-1 000,00 €	-981,00 €
65112	Redevance Net Planning	-24,00 €	-24,00 €

		-1 024,00 €	-1 005,00 €
6615	Agios bancaires		
68111	Dotations aux amortissements	-1 440,92 €	-1 440,92 €
		-1 440,92 €	-1 440,92 €
DEPENSES TOTALES		-52 320,00 €	-61 440,76 €
864	Personnel bénévole	-19 600,00 €	
		-19 600,00 €	
TOTAL GENERAL		-71 920,00 €	-61 440,76 €
COMPTE	LIBELLE DES COMPTES	RECETTES	
51212	Fond de réserve		
74111	Subvention CNDS	11 000,00 €	11 000,00 €
74112	Subvention Conseil Départemental	6 500,00 €	6 500,00 €
74113	Participation CD 23 pour la Maison des Sports	10 000,00 €	10 000,00 €
74118	Subvention Service Civique	9 000,00 €	9 470,01 €
74119	Subvention dispositif Sésame		
7412	Subvention Sport et Santé	500,00 €	
74121	Subvention Mission Lutte contre Dopage et Conduites Addictives		
74122	Subvention CNDS – CRIB		
		37 000,00 €	36 970,01 €
7511	Redevance Basi Compta	500,00 €	505,00 €
75611	Cotisations Comités année N	2 040,00 €	2 040,00 €
75811	Reversement loyer et charges Comités	8 350,00 €	6 730,00 €
75812	Participation à formation PSC1	675,00 €	675,00 €
75815	Participation UNSS journée de l'Olympisme		700,00 €
75816	Participation « médaillés » Trophée des Sports	500,00 €	499,58 €
75817	Participation formation BASI COMPTA	150,00 €	130,00 €
75818	Participation Aliso dispositif CRIB	1 000,00 €	
75820	Location salle de réunion MDS	50,00 €	30,00 €
75821	Formation journée civique et citoyenne	1 800,00 €	1 810,00 €
		15 065,00 €	13 119,58 €
76811	Intérêts livret	250,00 €	300,00 €
76812	Intérêts compte titre	5,00 €	5,30 €
		255,00 €	305,30 €
791621	Remboursement AEP MDS		135,58 €
			135,58 €
RECETTES TOTALES		52 320,00 €	50 530,47 €
870	Bénévolat	19 600,00 €	
		19 600,00 €	
TOTAL GENERAL		71 920,00 €	50 530,47 €
120 ou 129 Résultat de l'exercice			-10 910,29 €